



LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

Ingénieur Bâtiment Chargé(e) de Lutte Contre l'Habitat Indigne (H/F)

Cadre d'emplois Ingénieurs territoriaux

Délégation Générale Ville Durable et Expansion
Direction de la Gestion Urbaine de Proximité

Dans le cadre des pouvoirs de police générale et spéciale du Maire et du Préfet, vous mettez en oeuvre sous l'autorité du Directeur de la Gestion Urbaine de Proximité, les procédures de lutte contre l'habitat indigne (insalubrité, péril, insécurité des équipements communs), en lien avec les services concernés.

Vous êtes chargé(e) de faire appliquer les réglementations prévues par le Code de la Santé Publique, le Code de la Construction et de l'Habitation, le Règlement Sanitaire Départemental et les autres dispositions en vigueur en matière de salubrité et de sécurité des habitations. Vous mettez en oeuvre les travaux d'office et intervenez notamment dans le cadre du Protocole Institutionnel de Lutte contre l'Habitat Indigne Ville-Etat-Métropole.

Doté(e) de qualités relationnelles et rédactionnelles, vous réalisez des visites de terrain et proposez des stratégies d'intervention. Vous êtes chargé(e) des procédures EHI, vous rédigez des rapports sur les risques associés aux désordres et formulez des préconisations en matière de travaux.

Diplômé(e) en Ingénierie dans le domaine du bâtiment ou de l'architecture, vous disposez d'un sens du travail en équipe, d'une bonne résistance au stress et d'une capacité d'adaptation aux diverses situations et publics rencontrés.

Les postes sont à pourvoir immédiatement.

Les dossiers de candidatures (lettre manuscrite + CV) devront être adressés, en précisant la référence (P_201712_01309_VDM) :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
90 bd des Dames
13233 Marseille cedex 20
ou par courriel : dgrh-grc@marseille.fr



Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines
90, bd des Dames - 13233 Marseille Cedex 20

